

des enfants divorcent, la société doit trouver une solution. Les méfaits de la résidence alternée ne sont pas comparés à ceux (peut-être identiques ? peut être plus importants ?) des enfants en résidence unique. En outre, aucun lien n'est fait entre les symptômes développés par les enfants et le type de résidence. L'ouvrage présente ainsi comme unique cause de tous les symptômes de l'enfant la résidence alternée, offrant au passage une image idyllique des mères et satanique des pères qui ne chercheraient, en sollicitant ce fonctionnement, qu'à se venger de leur(s) ex-conjoint(e)(s). On pourrait pourtant imaginer bien d'autres causes au mal-être des enfants, à commencer par une légitime angoisse de la séparation parentale ...

Malgré cela, les deux ouvrages, avec leur parti pris, apportent un éclairage fort intéressant.

En premier lieu, ils s'entendent sur la définition d'un certain nombre de conditions indispensables à la réussite d'une résidence alternée. La proximité géographique est tout d'abord un élément important. L'entente minimale des parents, si ce n'est sur le plan de leurs relations, au moins sur leurs modes de fonctionnement vis-à-vis de leurs enfants, est également indispensable. Enfin, l'alternance est le prolongement d'un mode de vie conjugal avec un père impliqué auprès de ses enfants. En cela, les pratiques parentales précédant les divorces doivent être prises en compte.

En ce qui concerne le critère de l'âge, le constat est clair pour J. Phélip : les enfants trop petits supporteraient encore moins que les plus grands la séparation d'avec la mère. Pour G. Neyrand, le constat

est moins évident : pour certains parents les plus petits n'ont pas encore d'habitude et il est donc plus aisé de les faire passer à un système d'alternance, pour d'autres les plus petits ont plus besoin de stabilité.

En second lieu, le positionnement des deux ouvrages met à jour le caractère évolutif de cette pratique sociale ; la réponse à un problème aussi complexe que la séparation impliquant des enfants ne peut être simple. Ainsi, l'ouvrage de J. Phélip participe à souligner que la résidence alternée ne suffit pas à faire la coparentalité et insiste sur la tension qui existe dans ces périodes de trouble émotionnel.

On conçoit donc avec les auteurs – pour une fois en accord – que la résidence alternée peut être une bonne solution pour la famille, sous certaines conditions. Par ailleurs, après des années d'interdiction et des années de promotion, incités en cela par la loi de 2002, les juges aux affaires familiales devraient parvenir à une pratique raisonnée de la résidence alternée, solution parmi d'autres offerte aux parents en situation de divorce. Quelle que soit la solution retenue, elle doit être, pour la famille concernée, garante de l'équilibre de l'enfant et respectueuse des contraintes du couple parental.

Delphine Chauffaut

CNAF – Responsable du Département de l'animation de la recherche et du réseau des chargés d'études.

Cyril Desjeux

Homosexualité et procréation : les prémices d'un matriarcat ?

Analyse stratégique du processus de décision d'avoir un enfant dans un couple homosexuel

2006, L'Harmattan, 308 pages.

Cet ouvrage est le fruit de plusieurs années de travail sur la question homosexuelle et, plus particulièrement, les réflexions et analyses de Cyril Desjeux au cours de son cursus universitaire en troisième cycle en sociologie de la famille. L'auteur analyse la manière dont les couples homosexuels (hommes et femmes) envisagent, organisent et vivent l'engendrement. Ces couples doivent, en effet,

dépasser deux obstacles : l'impossibilité biologique – le couple homosexuel est « stérile » – et l'impossibilité juridique, puisqu'en France la législation ne permet pas aux homosexuels d'adopter, de recourir à une mère porteuse ou à une procréation médicalement assistée. L'auteur examine et dissèque le processus de prise de décision de faire un enfant, processus complexe et parfois lourd psychologiquement.

ment tant il faut affronter de démarches pour concrétiser le désir d'enfant.

Cette réflexion s'inscrit naturellement dans un contexte social où l'histoire personnelle, la famille, les amis, le monde du travail jouent un rôle dans le processus de passer d'un couple homosexuel à une famille homoparentale. À partir d'un corpus diversifié de couples homosexuels, C. Desjeux interroge les pratiques de différentes familles homoparentales et nous invite à entrer dans leur espace privé. En premier lieu, l'auteur s'interroge sur la pertinence du concept de famille « homoparentale » : ne faudrait-il pas plutôt parler de « familles coparentales », ce qui permettrait de prendre en compte les parents biologiques et leurs partenaires. Cependant, dans certaines configurations, le couple est dissocié de la famille lorsque le ou les conjoints des parents biologiques ne font pas partie du processus de décision d'avoir et d'élever un enfant.

En analysant les petites annonces d'un journal homosexuel, C. Desjeux relève deux types de projets de coparentalité : les couples qui envisagent une garde alternée et ceux qui préfèrent une certaine distance entre les deux couples parentaux. Par ailleurs, lors des entretiens, l'exemple de l'engendrement par rapport sexuel, selon la norme hétérosexuelle, montre qu'il existe dans ce cas de figure une dissociation entre procréation par acte sexuel et sentiment. Dans les cas d'adoption, possibles lorsque l'orientation sexuelle et le couple sont cachés, ce type de famille homoparentale relève plus du registre sentimental, affectif, culturel que du domaine biologique.

Bien que le corpus d'entretiens soit réduit, il permet à C. Desjeux de décrire finement les différentes configurations parentales possibles : une famille de « quatre parents » : les deux parents biologiques et les deux parents sociaux ; une famille « sans second parent » où les conjoints ne jouent pas, ou peu, un rôle de parent ; une famille « sans père » où le père ne joue aucun rôle dans l'éducation ; une famille « recomposée » où coexistent une mère biologique, une coparente et deux belles-mères ; une famille « sans parent biologique » où aucun des deux parents n'est biologiquement lié aux enfants et où il n'y a pas de père légalement connu ; et, enfin, une famille « sans mère » dans le cas d'un couple homosexuel qui a eu recours à une mère porteuse américaine. Cette palette de situations montre bien la diversité des constructions de familles homoparentales. Cependant, ce processus est la plupart du temps marqué par la mère.

Hormis les cas d'homophobie révélés, le milieu professionnel ne semble pas avoir d'influence directe

sur la prise de décision d'avoir un enfant dans un couple homosexuel. Dans l'esprit des collègues, il semble que l'homoparentalité est mieux acceptée pour les femmes que pour les hommes, confirmant ainsi la prégnance de la valeur maternelle dans la société.

Lorsque C. Desjeux s'intéresse aux relations amicales des familles homoparentales, il montre que ce réseau, souvent composé d'anciens amants ou partenaires, peut constituer une famille, sans les liens du sang.

Les entretiens nous éclairent également sur la difficulté de nommer le coparent et sur la manière de « mettre en scène la vie quotidienne ». Le parent social est souvent considéré comme un beau-parent et le parent biologique comme un « vrai » parent. Là encore, une plus grande légitimité est accordée à la mère biologique et on observe une hiérarchisation de la parenté.

À partir de son matériau, l'auteur montre que la famille homoparentale, sans fondement biologique et juridique, se construit pas à pas dans la négociation et dans l'ajustement du sexuel, du conjugal et du parental. Cette négociation peut générer des tensions, par exemple dans le choix de la méthode utilisée pour avoir un enfant. Elle peut également interférer sur la question du genre. Ainsi, certains couples adoptent la même division sexuelle des tâches dans l'espace domestique. Sur ce sujet, C. Desjeux rappelle que l'homoparentalité est mieux acceptée dans les pays d'Europe du Nord où l'on retrouve une meilleure égalité des sexes.

Finalement, le fait que les homosexuels puissent avoir des enfants remet en cause le lien entre sexualité et engendrement, perturbe les frontières de genre, déconstruit les valeurs patriarcales et interpelle le matriarcat.

Le mérite de cet ouvrage est de conjuguer les entretiens réalisés avec de nombreuses réflexions sur le sujet issues de disciplines différentes. Il se démarque des nombreux travaux sur le sujet en évitant l'écueil de l'empathie et transcrit finement les entretiens pour en extraire des passages symptomatiques d'attitudes sociales. À travers les couples rencontrés, C. Desjeux nous invite à revisiter les débats sur la paternité et, plus spécifiquement, la paternité en étant homosexuel, sur la parentalité, la filiation et les rapports sociaux de sexe. Enfin, grâce à des chapitres courts et bien écrits, l'ouvrage est agréable à lire et nous amène à réfléchir sur l'ordre social et symbolique de la société.

Catherine Vérité

CNAF – Direction des Statistiques,
des études et de la recherche.